

# BUDGET PRIMITIF

# 2018

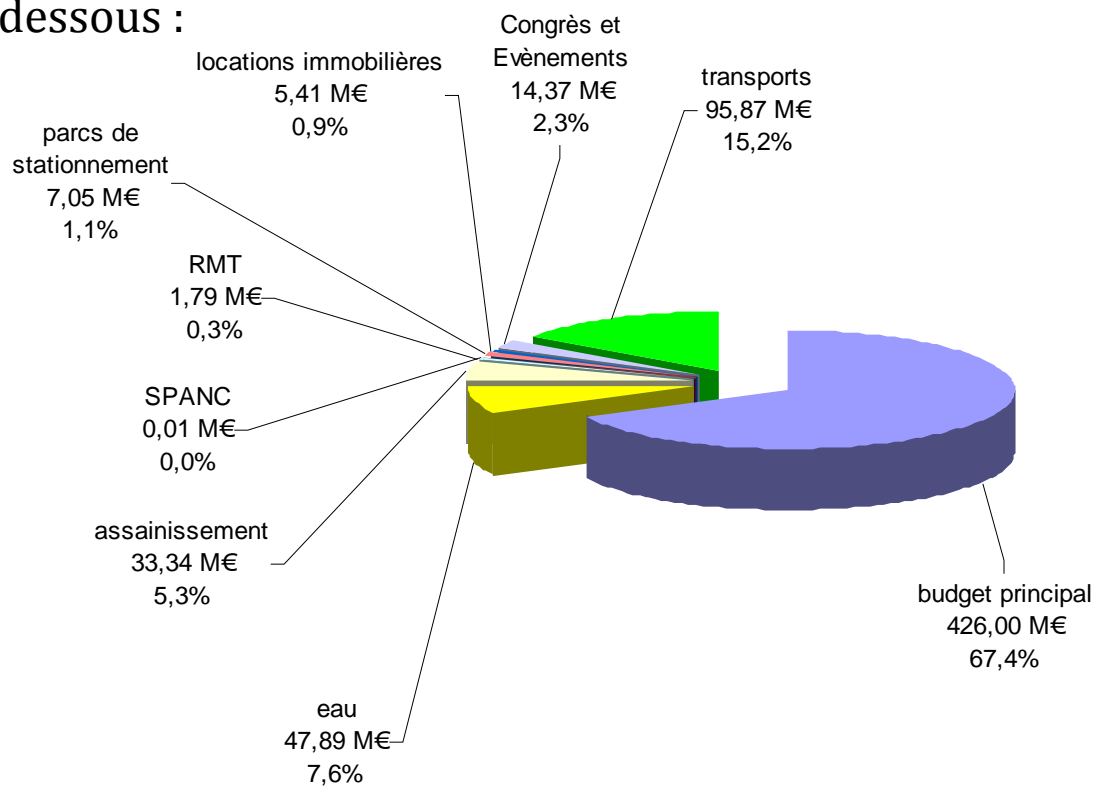
métropole  
**Grand**Nancy

# L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

BP 2018

- Le budget du Grand Nancy pour l'année 2018 est valorisé à hauteur de 631 722 627 euros, dont 525 087 093 euros de dépenses et recettes réelles, c'est-à-dire en excluant les opérations d'ordre qui s'équilibrent en dépenses et recettes.

- Les prévisions de dépenses et recettes sont réparties entre les neuf budgets gérés par la Métropole, un budget principal et huit budgets annexes, selon la répartition graphique ci-dessous :



# 525,09 M€ de recettes réelles

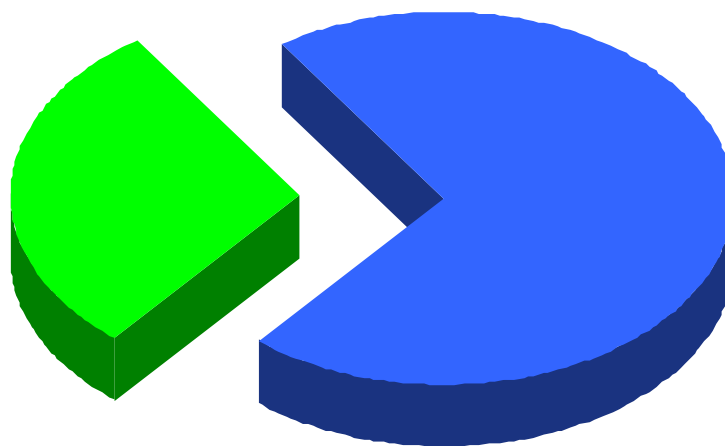
## recettes d'investissement

113,03 M€

subventions et participations reçues	14,4 M€
FCTVA, cessions et recettes diverses	17,2 M€
emprunts et refinancement de la dette	81,4 M€
<b>Total</b>	<b>113,0 M€</b>

## recettes de fonctionnement

412,06 M€



produits de gestion	70,9 M€
fiscalité	257,8 M€
dotations et compensations	71,9 M€
taxes à reverser et recettes diverses	11,4 M€
<b>Total</b>	<b>412,1 M€</b>

# 525,09 M€ de dépenses réelles

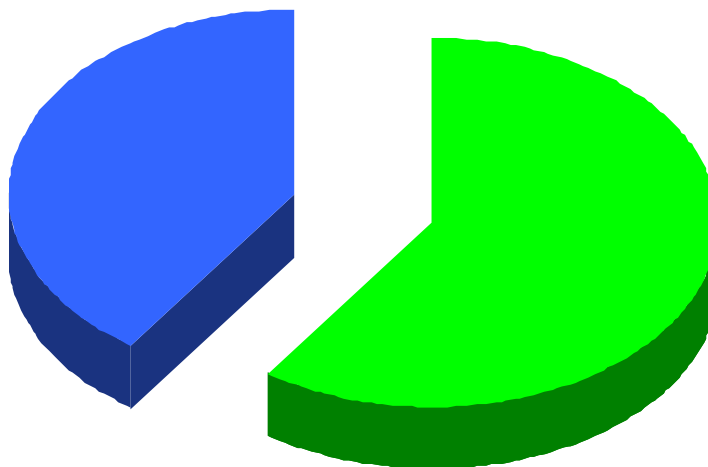
## dépenses d'investissement

186,38 M€

dépenses d'équipement et subventions versées	113,0 M€
remboursement d'emprunts et refinancement de la dette	70,9 M€
dépenses diverses	2,4 M€
<b>Total</b>	<b>186,4 M€</b>

## dépenses de fonctionnement

338,71 M€



dépenses de gestion	179,5 M€
frais de personnel	71,6 M€
versements de fiscalité et de taxes	67,5 M€
frais financiers	18,2 M€
dépenses exceptionnelles	1,9 M€
<b>Total</b>	<b>338,7 M€</b>



# **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

**BP 2018**

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Dépenses réelles</b>	<b>186 376 920</b>
dépenses d'équipement dont	113 515 416
<i>dépenses directes</i>	105 733 706
<i>subventions d'équipement versées</i>	6 021 276
<i>opérations pour comptes de tiers</i>	1 255 274
<i>autres dépenses d'équipement</i>	505 160
opérations de portage et divers	1 913 500
remboursement du capital des emprunts	55 948 004
refinancement de la dette et CLTR	15 000 000

- Sur un montant total de dépenses d'investissement de 186,4 M€, les dépenses d'équipement sont inscrites à hauteur de 113,5 M€.
- A l'exception de 0,8 M€ de régularisations comptables, **l'essentiel de ces dépenses, soit 112,7 M€, correspond aux crédits de paiement des autorisations de programme 2016-2018.**

# SERVICES ET INFRASTRUCTURES

## 57,90 M€



AMENAGEMENTS SPECIFIQUES DE VOIRIE	2,41
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	9,69
CENTRES TECHNIQUES ET ACQUISITIONS DE VEHICULES	2,40
CHAUFFAGE URBAIN	0,12
EAU POTABLE	10,96
ECLAIRAGE URBAIN	2,63
ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES OUVRAGES D'ART	8,92
ESPACES VERTS ET NATUREL - MEURTHE	1,77
GESTION DES DECHETS	2,50
GRANDES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE	3,93
INCENDIE ET SECOURS	0,60
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS (EAUX PLUVIALES)	3,21
PROGRAMMES ANNUELS DE VOIRIES SECONDAIRES	8,30
VALORISATION DU SITE GRAND NANCY THERMAL	0,47
<b>SERVICES ET INFRASTRUCTURES</b>	<b>57,90</b>



# ATTRACTIVITÉ – GRANDS PROJETS

## CULTURE SPORTS LOISIRS

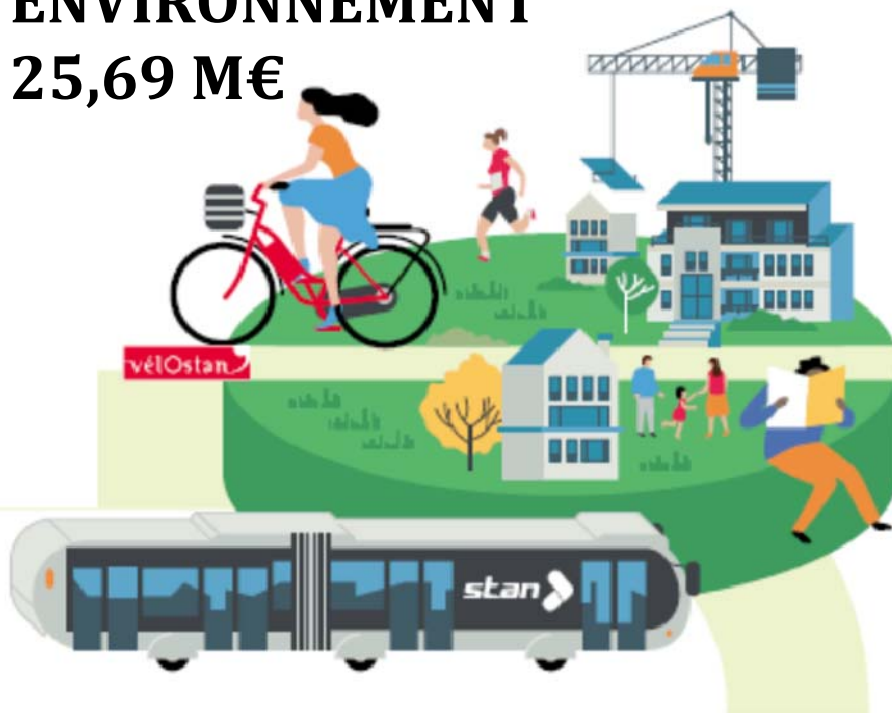
### 24,17 M€



ATTRACTIVITE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE	2,12
GRANDS EVENEMENTS ET GRANDS EQUIPEMENTS	1,60
SPORT POUR TOUS - LOISIRS	2,97
<b>CULTURE SPORTS LOISIRS</b>	<b>6,69</b>
CENTRE DE CONGRES - PARC DES EXPOSITIONS	2,78
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1,67
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>4,44</b>
ARTEM	5,59
DEVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE	1,03
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, VIE ETUDIANTE</b>	<b>6,62</b>
GRANDS PROJETS URBAINS ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES	6,42
<b>MISSION DEVELOPPEMENT METROPOLITAIN</b>	<b>6,42</b>

# TERRITOIRE MOBILITE ENVIRONNEMENT 25,69 M€

CIRCULATION - JALONNEMENT	0,80
COHESION SOCIALE	0,37
ECOLOGIE URBAINE	0,88
ENERGIE ET CLIMAT	0,64
GENS DU VOYAGE	0,21
HABITAT-LOGEMENT	3,16
NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE	1,15
PDU - MOBILITES	1,44
PLANIFICATION URBAINE ET STRATEGIE FONCIERE	1,31
PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE	2,87
STATIONNEMENT	0,34
TRANSPORTS URBAINS	10,14
URBANISME OPERATIONNEL	2,38
<b>TERRITOIRES, MOBILITE, ENVIRONNEMENT</b>	<b>25,69</b>



BATIMENTS METROPOLITAINS	0,31
DEVELOPPEMENT DU HAUT DEBIT ET DU TRES HAUT DEBIT	0,15
ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES OUVRAGES D'ART	0,38
INFORMATIQUE MUTUALISEE	1,98
SIEGE SOCIAL	2,11
<b>RESSOURCES</b>	<b>4,92</b>

**RESSOURCES**  
**4,92 M€**



# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le financement des dépenses d'investissement est le suivant :

financement des investissements		prévu BP
<i>investissements</i>		
	dépenses d'équipement	113 515 416
+	opérations de portage et divers	1 913 500
-	recettes affectées	- 16 922 915
=	<b>part Grand Nancy</b>	<b>98 506 001</b>
<i>recettes</i>		
	épargne nette	17 400 144
	emprunts	66 405 857
	FCTVA, taxe d'aménagement, amendes de police	14 700 000
	<b>total</b>	<b>98 506 001</b>

- **Le vote du BP 2018 s'accompagne d'une révision des AP et des opérations pour la période 2016-2018 qui représente globalement un ajustement à la baisse de - 19,3 M€.**
- Il convient de rappeler que les montants des AP, soit 351,7 M€ au total, ont été estimés à fin 2015 et pour cette dernière année des AP 2016-2018, il convient de tenir compte des événements intervenus depuis leur ouverture, tels que les résultats d'appels d'offres, les modifications techniques ayant une incidence financière, les modifications de délais, le planning d'avancement des travaux ...), expliquant les ajustements à la hausse ou à la baisse.
- ***Les adaptations des AP à la hausse sont marginales***, elles concernent l'AP Centre de Congrès - Parc des expositions (+ 1,8 M€) pour les derniers travaux de levées de réserves du Centre Prouvé, ainsi que l'engagement des travaux de restauration du Parc des expositions et l'AP Grands projets urbains économiques et touristiques (+ 1,9 M€) avec le projet de reconstruction d'une nouvelle caserne des sapeurs pompiers avenue du XXème Corps à Nancy en remplacement des casernes Joffre à Nancy et Tomblaine, vouées à être déconstruites.

- ***Les adaptations à la baisse correspondent pour l'essentiel à des décalages d'investissement sur les prochaines années*** et qui feront l'objet de réinscriptions dans les nouvelles autorisations de programme 2019-2021.
- Il en est ainsi de ***l'AP Assainissement des eaux usées*** (- 7,8 M€) avec les travaux de modernisation de la STEP de Maxéville qui sont décalés au-delà de 2020 et de l'AP Planification urbaine et stratégie foncière (- 3,3 M€) au titre des dépenses relatives à la stratégie foncière en partenariat avec l'EPFL ; le Grand Nancy procédant à des acquisitions foncières, selon les opportunités mises sur le marché dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption sur les emplacements réservés.
- La diminution de ***l'AP Grandes infrastructures de voirie*** (- 2,8 M€), dont - 1,3 M€ au titre de la Déviation de Malzéville, est due aux délais de mise en appel d'offres des travaux d'adaptation et de création d'ouvrages hydrauliques et - 1,6 M€ au titre de la voie de la Meurthe, dont le lancement de la consultation des travaux entre la rue Henri Bazin et l'avenue du XXème corps est décalé dans l'attente d'une définition plus précise des interférences avec la future ligne 1.

- S'agissant de ***l'AP Eau potable*** (- 1 8 M€), les crédits ont été réduits en raison du décalage pris dans certaines opérations de construction : bâche de maturation en sortie de l'usine de traitement d'eau potable Edouard Imbeaux, aménagement du centre technique de Vandoeuvre, démolition des bâtiments inoccupés de l'ancienne usine de traitement d'eau potable Saint-Charles à Vandoeuvre, études sur l'alimentation en eau depuis la Meurthe.
- ***L'AP Sports pour tous - loisirs*** (- 1,8 M€) est légèrement réduite par une désaffectation des dépenses essentiellement sur les travaux de rénovation et de maintenance du pôle aquatique avec un démarrage des travaux décalé dans le temps sur la période suivante.



# **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

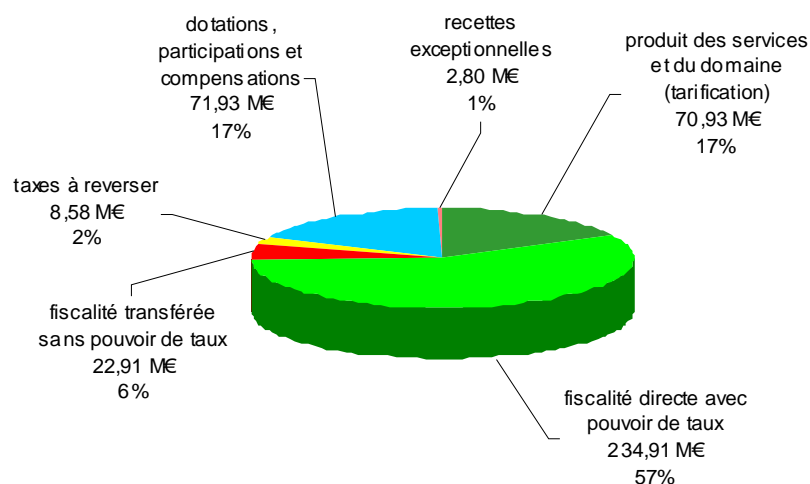
**BP 2018**



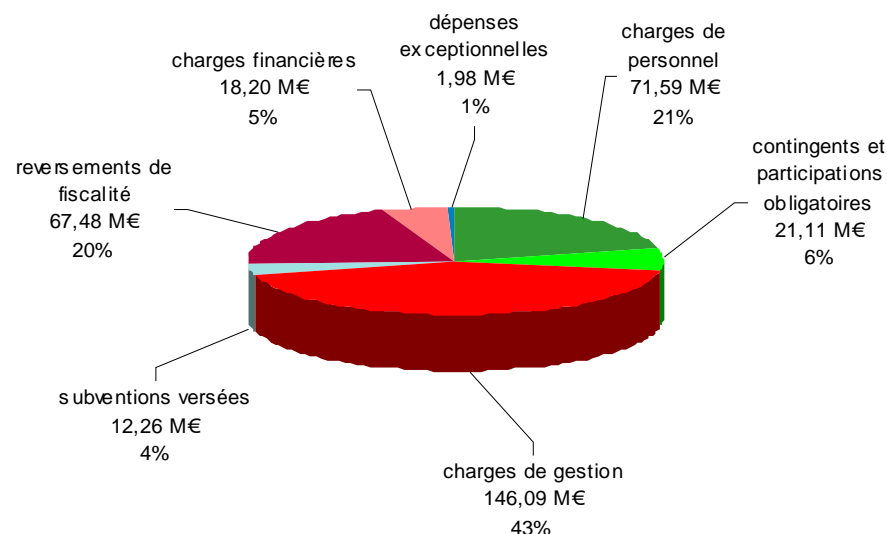
# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Les crédits portés en section de fonctionnement du budget primitif 2018 (mouvements réels) se répartissent entre 412,06 M€ de recettes et 338,71 M€ de dépenses.

## LES RECETTES



## LES DÉPENSES



- L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est de 73,35€.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Les dépenses de fonctionnement 2018** diminuent de 1,01 %, soit 3,465 M€ au regard de l'exercice précédent.

Dépenses de fonctionnement	2018	pm 2017	évolution en %
charges de personnel	71 591 920	71 235 325	+ 0,50%
contingents et participations obligatoires	21 110 220	20 612 281	+ 2,42%
charges de gestion	158 355 373	161 019 160	- 1,65%
reversements de fiscalité	67 476 538	67 321 538	+ 0,23%
charges financières	18 198 700	19 027 000	- 4,35%
dépenses exceptionnelles	1 977 422	2 957 903	- 33,15%
<b>total</b>	<b>338 710 173</b>	<b>342 173 207</b>	<b>- 1,01%</b>

- *Les dépenses de gestion s'établissent à 158,36 M€ en 2018, en diminution de 1,65 % par rapport à 2017.* Cette réduction des crédits budgétaires est la contraction d'économies de gestion et de l'augmentation naturelle de certains postes, liée notamment à des revalorisations contractuelles.

- Ces dépenses regroupent l'ensemble des crédits liés à l'exercice des compétences métropolitaines sur l'ensemble des budgets et tiennent compte des subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes pour un montant total de 12,25 M€. En effet, l'instruction comptable M57 a été réformée cette année et les subventions d'équilibre, considérées auparavant comme des dépenses exceptionnelles (comptes 67) sont désormais considérées comme des subventions d'exploitation (comptes 6573) et réintégrées à ce titre dans les charges courantes.

# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Les recettes de fonctionnement 2018** progressent de 0,38 %, soit 1,54 M€ au regard de l'exercice précédent.

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2018</b>	<b>pm 2017</b>	<b>évolution en %</b>
fiscalité directe avec pouvoir de taux	234 910 000	233 470 000	+ 0,62%
fiscalité transférée sans pouvoir de taux	22 910 000	23 190 000	- 1,21%
produit des services et du domaine (tarification)	70 932 683	70 104 045	+ 1,18%
taxes à reverser	8 580 000	8 570 000	+ 0,12%
dotations, participations et compensations	71 927 138	71 510 132	+ 0,58%
recettes exceptionnelles	2 798 500	3 673 713	- 23,82%
	<b>412 058 321</b>	<b>410 517 890</b>	<b>+ 0,38%</b>

- A l'intérieur de la **fiscalité avec pouvoir de taux**, le produit fiscal de Taxe d'Habitation attendu pour 2018 est de 88,77 M€, soit une évolution de + 1 % par rapport au montant recouvré au titre de l'année 2017 qui est de 87,89 M€, faute d'informations à ce jour sur l'évolution physique des bases. Cette année 2018 sera marquée par la mise en place de l'exonération de Taxe d'Habitation pour une très grande majorité des ménages (environ 80 % de la population), compensée par l'Etat par dégrèvement et qui n'aura donc pas d'incidence sur les finances de la collectivité.
- Conformément aux annonces du gouvernement, il n'est pas programmé en 2018 de baisse nette des dotations. **La DGF devrait être équivalente à celle perçue en 2017**, année où la CRFP avait été diminuée de moitié.

# LES SOLDES D'ÉPARGNE

BP 2018

# LES SOLDES D'ÉPARGNE

- L'épargne brute, qui correspond aux flux de liquidités dégagés par l'activité courante de l'exercice, est le solde des recettes réelles de fonctionnement, fiscalité comprise, après règlement des dépenses de fonctionnement. Elle est caractéristique de la capacité à investir et à s'endetter (plus le niveau d'épargne sera élevé, plus une dette nouvelle sera absorbable).
- Le rapport entre l'épargne brute et le stock de dette (encours) est quant à lui caractéristique de cette solvabilité ou capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaire pour éteindre la dette bancaire, à épargne brute constante.



## LES SOLDES D'ÉPARGNE

- Par rapport à 2017, **l'épargne brute progresse de 5 M€**, correspondant à 1,5 M€ de recettes supplémentaires et 3,5 M€ de dépenses en moins. Comme par ailleurs, le remboursement du capital des emprunts n'a progressé que de 0,9 M€, l'épargne nette progresse de 4,1 M€.
- **La capacité de désendettement se bonifie sensiblement** par l'amélioration des niveaux d'épargne et par la légère diminution de l'encours de dette (- 7,3 M€).
- Synthétiquement, les indicateurs sont les suivants :

<i>indicateurs d'épargne et de désendettement</i>	<i>BP 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>évolution en %</i>
recettes réelles de fonctionnement	410 518 890	412 058 321	+ 0,37%
dépenses réelles de fonctionnement	342 173 207	338 710 173	- 1,01%
<b>Epargne brute</b>	<b>68 345 683</b>	<b>73 348 148</b>	<b>+ 7,32%</b>
remboursement du capital des emprunts	55 026 100	55 948 004	+ 1,68%
<b>Epargne nette</b>	<b>13 319 583</b>	<b>17 400 144</b>	<b>+ 30,64%</b>
encours au 1er janvier	692 299 764	684 992 360	- 1,06%
<b>capacité de désendettement</b>	<b>10,1 ans</b>	<b>9,3 ans</b>	

# LES TAUX D'IMPOSITION

BP 2018

## Il n'est pas prévu d'augmentation des taux d'imposition pour l'année 2018.

- Les taux ménages sont inchangés depuis 2013 et le taux de CFE depuis 2011.
- S'agissant du service de collecte et de traitement des déchets ménagers dont le financement est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), le taux d'imposition serait également maintenu au niveau de 2017, soit 7,85 %. Pour rappel, le taux de TEOM a baissé de 5 % en 2016 et de 5 % en 2017.

<b>Taux</b>	<b>2018</b>	<b>pm 2017</b>
taxe d'habitation	19,12%	19,12%
foncier bâti	8,81%	8,81%
foncier non bâti	12,51%	12,51%
taux CFE	29,65%	29,65%
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	7,85%	7,85%